

12.09.2003 - 10:28 Uhr

Constitution de l'Association Cercle Bruit Suisse

Lucerne (ots) -

Vendredi 12 septembre 2003 aura lieu à Lucerne l'assemblée constitutive de l'association Cercle Bruit Suisse.

Le Cercle Bruit Suisse est une association des spécialistes cantonaux de la protection contre le bruit. Les objectifs et les tâches du Cercle Bruit sont principalement l'échange des informations, l'harmonisation de l'application de la législation fédérale en matière de protection contre le bruit et la défense des intérêts communs dans le domaine de la lutte contre le bruit.

Précédemment, le Cercle Bruit Suisse était un groupement sans statut juridique. Il sera constitué en association avec cette assemblée.

La Conseillère nationale argovienne Doris Stump, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'Energie du Conseil national, sera la conférencière de cette assemblée constitutive.

D'autres informations sur www.cerclebruit.ch.

Contact:

Zentraler Informationsdienst
Staatskanzlei Luzern
Bahnhofstrasse 15
Postfach
6002 Luzern
Tel +41/41/228'60'00

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000205/100466793> abgerufen werden.